

Feuille de route climatique d'Unitaid 2035

cap sur la neutralité carbone

Résumé exécutif

1. Climat et santé : assumer une responsabilité commune

Le changement climatique constitue l'une des plus grandes menaces pour la santé mondiale au XXI^e siècle.

Le secteur de la santé représente lui-même près de 5 % des émissions mondiales, créant un paradoxe : les systèmes conçus pour protéger la santé contribuent à la crise qui la met en péril. L'augmentation des températures, l'évolution des schémas épidémiologiques et la fragilité des chaînes d'approvisionnement compromettent déjà les progrès réalisés en matière de santé.

Unitaid a une **double responsabilité** : réduire les émissions liées à ses activités tout en continuant d'élargir l'accès à des produits de santé vitaux pour les populations qui en ont le plus besoin, même dans un contexte climatique en mutation.

Unitaid s'engage à minimiser son empreinte environnementale, à soutenir ses partenaires dans leur décarbonation, à renforcer la résilience et à garantir que les innovations vitales soient mises en œuvre de manière durable.

Cette feuille de route climatique définit la voie ambitieuse d'Unitaid vers la neutralité carbone d'ici 2050. Elle présente des actions concrètes pour réduire les émissions liées aux opérations et aux investissements, et pour stimuler les progrès collectifs vers un avenir durable et à faible émission de carbone pour la santé mondiale.

2. Approches et objectifs

L'action climatique d'Unitaid repose sur deux engagements : réduire ses propres émissions et permettre à ses partenaires ainsi qu'au secteur de la santé de progresser dans leurs efforts climatiques, en tirant parti du rôle d'Unitaid comme influenceur, investisseur et organisation pionnière.

La feuille de route pour l'action climatique d'Unitaid traduit ces engagements en objectifs à travers **trois niveaux d'action** (voir **Figure 1**) :

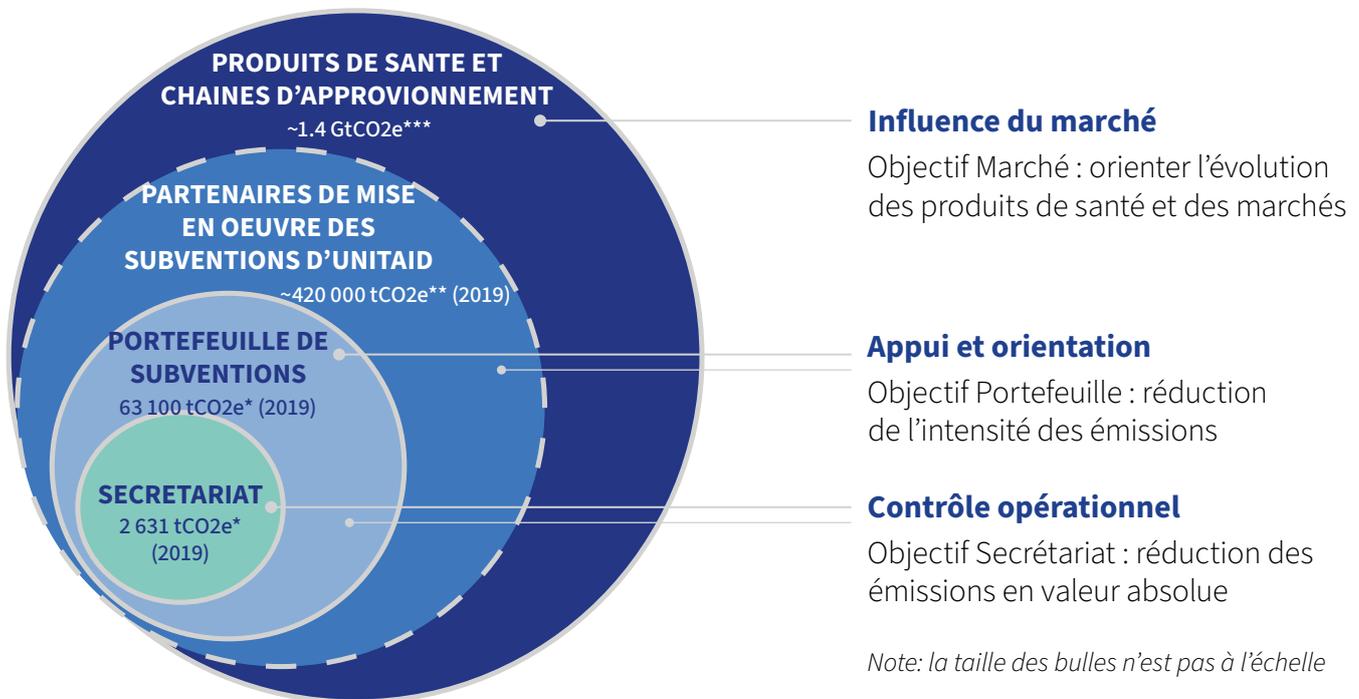
- 1. Secrétariat :** Réaliser une réduction absolue des émissions dans les opérations internes – incluant les voyages, les achats et la consommation énergétique des bureaux
- 2. Portefeuille de subventions :** Réduire l'intensité carbone des investissements en collaborant avec les partenaires de mise en œuvre pour intégrer des pratiques à faible émission de carbone
- 3. Influence sur le marché des produits de santé :** Encourager la décarbonation à l'échelle du secteur par un partage de connaissances, des actions de structuration des marchés et un travail de plaidoyer *(à noter que ce domaine dépasse le périmètre de la présente feuille de route et relève du travail plus large mené dans le cadre de la Stratégie Climat & Santé d'Unitaid)*

Objectifs cibles :

- **Réduction de 60 % des émissions absolues du Secrétariat** d'ici 2035 (année de référence : 2019)
- **Réduction de 60 % des émissions du Portefeuille** par dollar dépensé d'ici 2035 (année de référence : 2019)
- **Neutralité carbone d'ici 2050**, conformément aux meilleures pratiques internationales

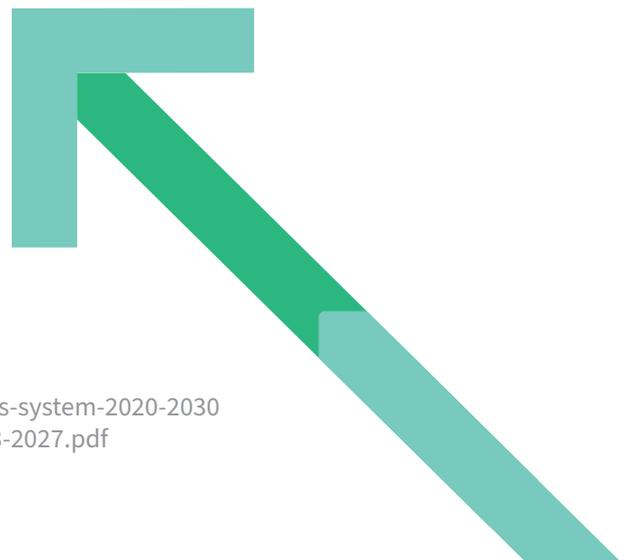


Figure 1 : Des opérations aux marchés : trois niveaux d'action climatique pour Unitaid



- * Empreintes carbone du Secrétariat et du Portefeuille d'Unitaid telles que calculées en 2019 (année de référence)
- ** Les émissions des partenaires de mise en œuvre d'Unitaid sont estimées sur la base de l'hypothèse que 10 à 50 % de leur financement provient d'Unitaid (ce qui conduit à une estimation d'environ 140 000 à 700 000 tCO₂e, avec une moyenne de 420 000 tCO₂e)
- *** Le secteur de la santé représente environ 5 % des émissions mondiales estimées à plus de 40 gigatonnes de CO₂, soit environ 2 gigatonnes de CO₂e. Les chaînes d'approvisionnement en produits de santé sont connues pour représenter plus de 70 % des émissions du secteur de la santé. Source : Romanello et al., Lancet Countdown, The 2023 report of the Lancet Countdown on health and climate change

Cette approche et ses objectifs sont alignés sur les cadres internationaux, notamment **l'Accord de Paris sur le Climat**¹ et la **Stratégie des Nations Unies pour la gestion du développement durable**², et sont intégrés dans la **Stratégie Climat & Santé d'Unitaid**.³



1 <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement>
2 <https://unsceb.org/strategy-sustainability-management-united-nations-system-2020-2030>
3 <https://unitaid.org/uploads/Unitaid-Climate-and-Health-Strategy-2023-2027.pdf>

3. Leviers et solutions majeurs

La feuille de route d'Unitaid met l'accent sur des leviers pratiques et à fort impact, tant au niveau du **Secrétariat** que du **Portefeuille**.

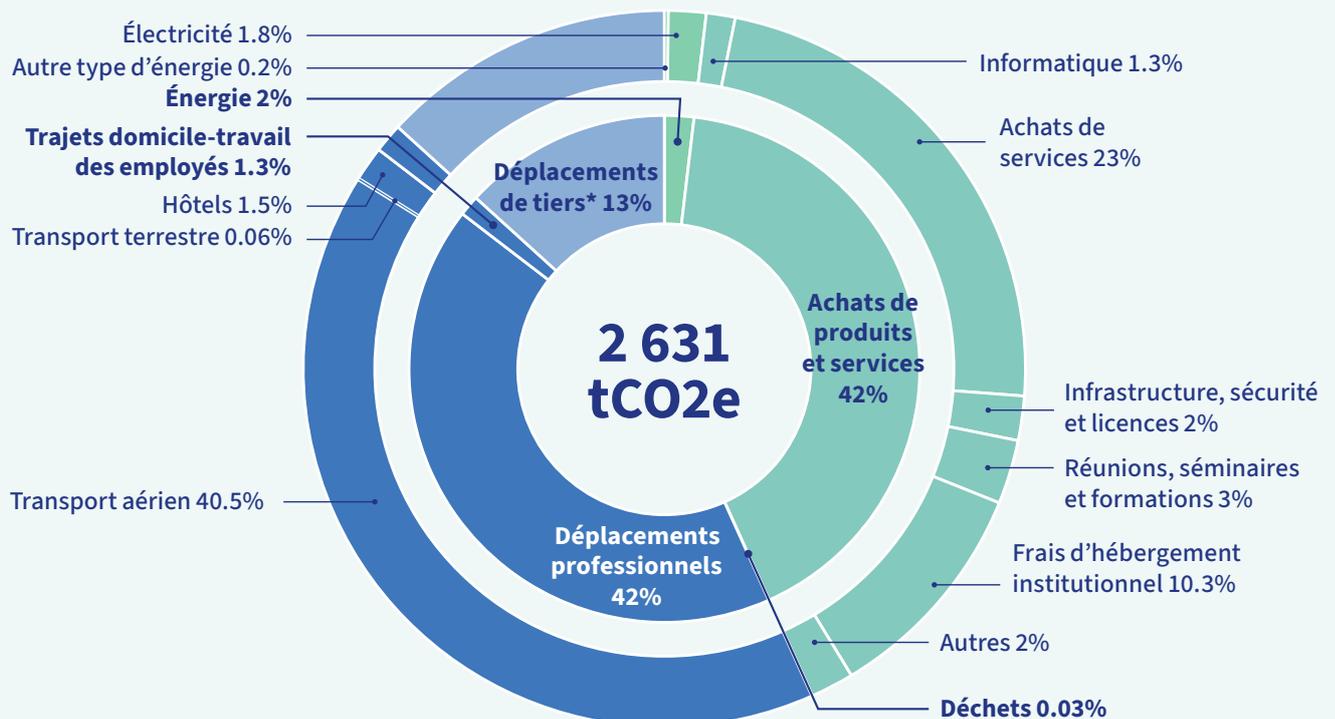
Au niveau du Secrétariat :

Deux catégories (**les voyages et les achats**) représentent plus de 80% des émissions opérationnelles d'Unitaid. **Entre 2019 et 2023**, les émissions du Secrétariat ont **diminué de 16%**, reflétant des progrès initiaux grâce à des mesures d'efficacité et aux enseignements tirés des adaptations durant la pandémie (voir **Figure 2**).

La feuille de route présente une **réduction des émissions liées aux voyages de 55% d'ici 2030**, la **diminution des émissions liées aux achats de 35% d'ici 2030**, et la **promotion de pratiques de bureau durables**.

Figure 2 : Empreinte carbone du Secrétariat d'Unitaid en 2019 et 2023

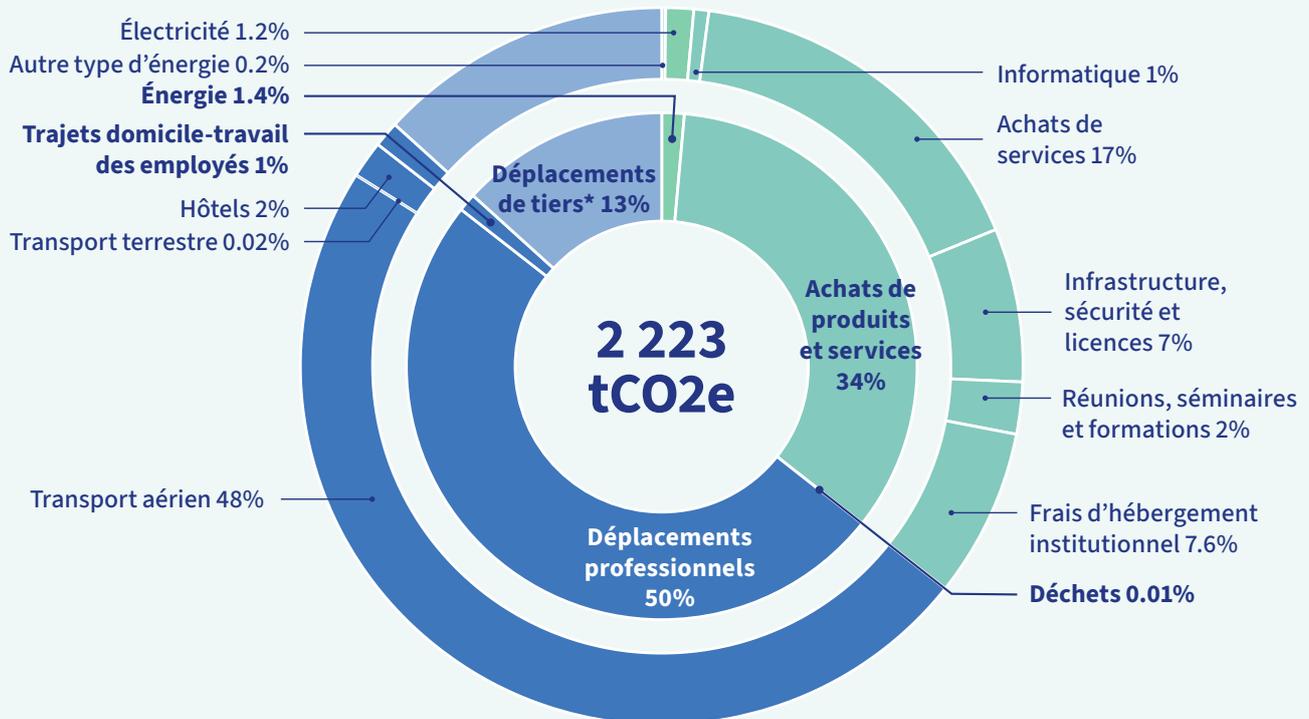
2019



* Les déplacements de tiers désignent les déplacements de personnes n'appartenant pas au personnel d'Unitaid pour participer à des réunions ou événements organisés par Unitaid (par exemple, les membres du Conseil exécutif et d'autres parties prenantes externes)

Figure 2 suite : Empreinte carbone du Secrétariat d'Unitaid en 2019 et 2023

2023



* Les déplacements de tiers désignent les déplacements de personnes n'appartenant pas au personnel d'Unitaid pour participer à des réunions ou événements organisés par Unitaid (par exemple, les membres du Conseil exécutif et d'autres parties prenantes externes)

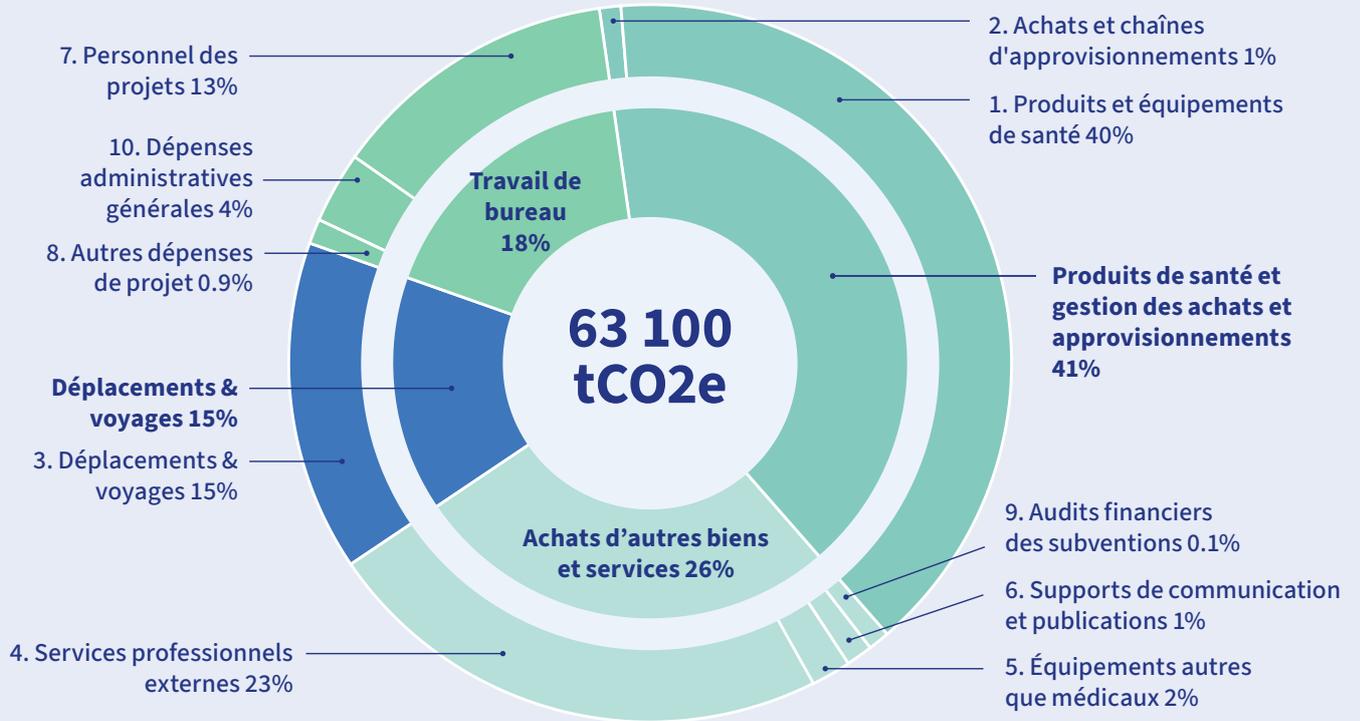
Au niveau du Portefeuille :

La majorité des émissions provient de **l'achat de biens et services** (notamment les produits de santé et les chaînes d'approvisionnement), ainsi que **des voyages** et des **activités de mise en œuvre** réalisées par les partenaires. **Entre 2019 et 2023, les émissions du portefeuille ont diminué de 37 % en valeur absolue, et l'intensité carbone a baissé de 18 %**, ce qui témoigne de premiers changements encourageants dans la composition des investissements et les modèles de mise en œuvre (voir **Figure 3**).

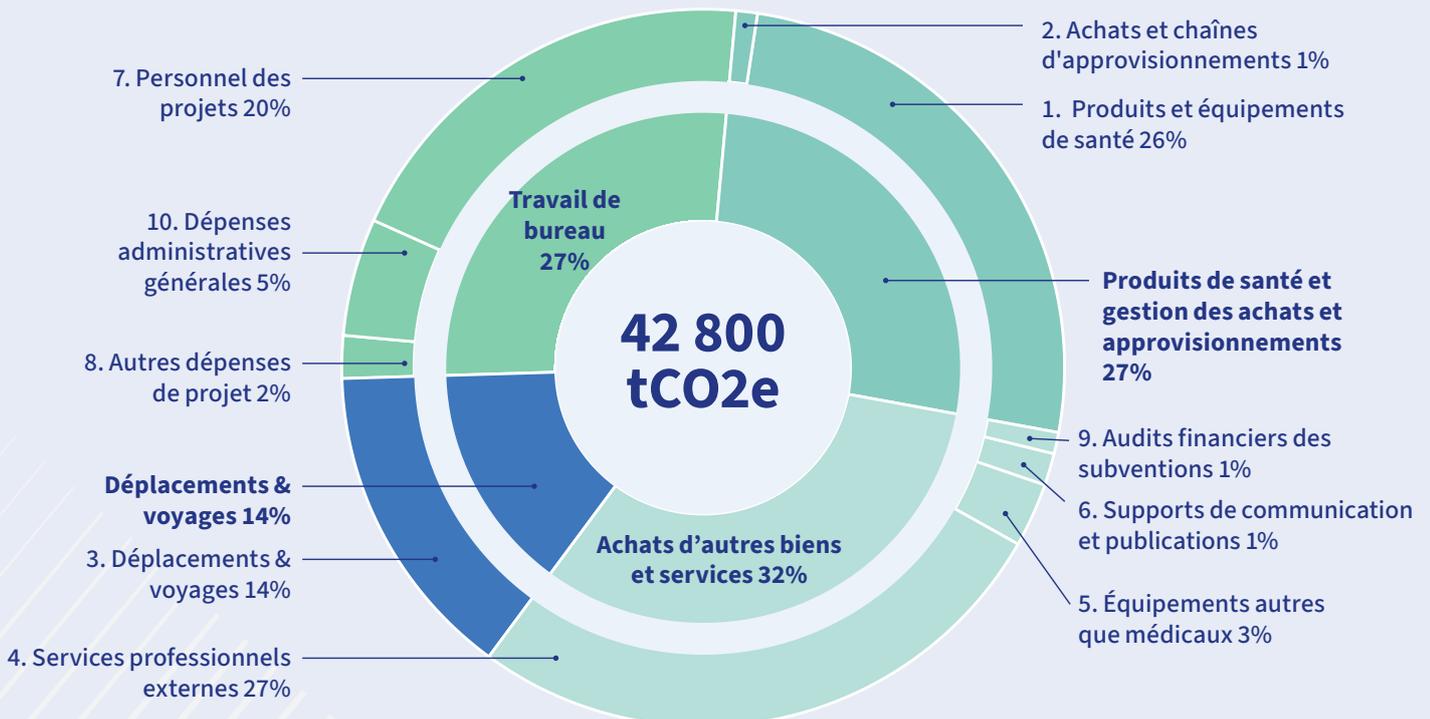
La feuille de route met l'accent sur **le périmètre et la conception d'investissements adaptés au climat**, sur **l'adoption de pratiques à faible émission de carbone dans le développement et la gestion des subventions**, ainsi que sur **le renforcement des capacités** et de la responsabilité chez les partenaires de mise en œuvre, grâce à de l'assistance technique et à des plateformes partagées.

Figure 3 : Empreinte carbone du portefeuille d'Unitaid en 2019 et 2023

2019



2023



4. Une mise en œuvre progressive (2025-2035)

La feuille de route d'Unitaid s'articule autour de trois phases :

- 1. 2025–2027 : Renforcer les capacités et encourager l'adoption volontaire.** Accent mis sur la formation, les incitations, le pilotage de solutions et la promotion de l'adoption volontaire de pratiques respectueuses du climat.
- 2. 2027–2030 : Renforcer les attentes et intégrer la responsabilité climatique.** Introduction de lignes directrices claires, demande de stratégies climatiques détaillées pour les partenaires de mise en œuvre, et renforcement des critères de financement.
- 3. 2030–2035 : Accroître la responsabilité des engagements climatiques.** Renforcement du suivi, élargissement des exigences et valorisation des partenaires engagés dans une action climatique durable.

Ce plan par étapes garantit des avancées ambitieuses, inclusives et réalisables. Il concilie action précoce et durabilité à long terme.

5. Soutenir les partenaires et la transformation de l'écosystème

L'action climatique dans le domaine de la santé mondiale ne peut être menée en isolement.

En tant que bailleur catalytique inscrit au sein d'un écosystème plus large, la réussite d'Unitaid dépend de la capacité collective des pays partenaires, des agences de mise en œuvre et des institutions homologues à progresser et à se transformer ensemble.

Pour permettre cette transformation, Unitaid agit à trois niveaux :

- **En interne :** en intégrant des considérations climatiques dans la gouvernance, les opérations et le développement des compétences du personnel.
- **Avec les partenaires :** en fournissant une assistance technique sur mesure, des financements d'amorçage et des outils pour renforcer les capacités et la responsabilité climatique.
- **À l'échelle de l'écosystème :** en s'engageant dans des initiatives et des plateformes conjointes pour partager les connaissances, harmoniser les standards et accélérer les progrès collectifs.

Depuis 2023, Unitaid a lancé sept projets pilotes d'action climatique avec des partenaires de mise en œuvre pour évaluer leurs émissions, élaborer des feuilles de route et mettre en œuvre des mesures de réduction. En 2025, **36% des partenaires indiquent que le soutien d'Unitaid leur a permis d'accélérer leurs efforts climatiques et environnementaux.**⁴ Comme l'explique Sylvia de Haan, directrice des programmes chez Wemos⁵ :

“Le projet pilote nous a permis, d'une part, d'en apprendre davantage sur les effets du changement climatique sur la santé — des connaissances que nous pouvons utiliser dans notre travail — et, d'autre part, d'agir en tant qu'organisation : en comprenant notre propre empreinte carbone et en développant conjointement des mesures pour la réduire, que nous mettons actuellement en œuvre.”

⁴ Enquête auprès des partenaires de mise en œuvre 2025

⁵ Depuis 2024, Wemos dirige un projet financé par Unitaid visant à rendre les produits de santé essentiels plus abordables et disponibles dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en s'attaquant aux défis liés à la propriété intellectuelle. Plus d'informations sur : <https://unitaid.org/project/enabling-access-to-medical-innovations-for-all/>

Grâce à sa collaboration avec le **Climate Action Accelerator**⁶ et à son engagement actif dans des initiatives et forums mondiaux tels que **la COP de l'UNFCCC** et **l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH)**⁷, dirigée par l'OMS, Unitaid continue de promouvoir l'alignement, l'apprentissage partagé et la responsabilité au sein des communautés de la santé et du climat.

6. Suivi, évaluation et apprentissage

Un cadre solide permettra de suivre les progrès, d'ajuster la trajectoire si nécessaire et de partager les enseignements tirés. Les avancées seront mesurées par rapport à l'année de référence 2019, avec des jalons annuels et une communication régulière des résultats afin de promouvoir la responsabilité et l'amélioration continue.



6 <https://unitaid.org/news-blog/unitaid-partners-with-the-climate-action-accelerator/>

7 <https://www.who.int/initiatives/alliance-for-transformative-action-on-climate-and-health>

7. Un appel à l'engagement collectif

La feuille de route pour l'action climatique d'Unitaid est à la fois **un engagement et une invitation à agir**. En intégrant l'action climatique dans ses opérations, ses investissements et ses partenariats, **Unitaid veut montrer l'exemple**, soulignant que garantir l'accès aux produits de santé essentiels nécessite des approches durables.

Aux côtés de ses partenaires, de ses donateurs et des pays, Unitaid contribue à bâtir les bases **d'un monde plus sain et plus résilient**, un monde où chaque innovation en santé protège non seulement des vies humaines, mais aussi la planète qui les soutient.





Unitaid Secretariat

Unitaid – Global Health Campus
Chemin du Pommier 40, 5th floor
1218 Grand-Saconnex
Geneva, Switzerland

unitaid.org/fr/

© Unitaid, Décembre 2025